

Ministry of Education
Ministry of Training,
Colleges and Universities

French-Language Education
Policy and Programs Branch
Mowat Block, 8th Floor
900 Bay Street
Toronto ON M7A 1L2
tel: 416 325-2127
fax: 416 325-2156

Ministère de l'Éducation
Ministère de la Formation
et des Collèges et Universités

Direction des politiques et programmes
d'éducation en langue française
Édifice Mowat, 8^e étage
900, rue Bay
Toronto ON M7A 1L2
tél : 416 325-2127
télééc : 416 325-2156



NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Directrices et directeurs de l'éducation

EXPÉDITRICE : Ginette Plourde, directrice
Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française

DATE : Le 18 novembre 2009

OBJET : **Stratégie provinciale en numératie de la 7^e à la 10^e année - Projet d'accompagnement**

Suite à la demande exprimée lors de la dernière rencontre du CODELF, vous trouverez en annexe les détails concernant le projet d'accompagnement. Tel qu'entendu, chaque conseil s'engage à affecter, dès le 2^{ième} semestre, une enseignante ou un enseignant dans le but d'accompagner les enseignantes et enseignants en mathématiques afin d'améliorer le rendement en mathématiques des élèves de la 7^{ième} à la 10^{ième} année et de bâtir la capacité dans les conseils scolaires. Cette accompagnatrice ou cet accompagnateur sera affecté, à temps plein, uniquement à l'accompagnement sur mesure des enseignantes et des enseignants concernés. Les accompagnateurs et les accompagnatrices seront formés et appuyer par le ministère mais demeurent employés du conseil. Le CLÉ aura le mandat de coordonner le projet en collaboration avec la Direction des politiques et programmes de l'éducation en langue française ainsi que de gérer la mise en œuvre de la recherche-action en lien avec la stratégie provinciale.

Vous trouverez en annexe un tableau récapitulatif précisant les détails du projet. Je vous invite à communiquer avec Zineb Sebbane au 416-314-3501 ou par courriel zineb.sebbane@ontario.ca pour toute question concernant le projet.

Je vous remercie de votre collaboration et de votre engagement.

La directrice

Ginette Plourde

Stratégie provinciale en numératie de la 7^e à la 10^e année - Projet d'accompagnement

1. But du projet

- Favoriser le succès des élèves en mathématiques.
- Créer une équipe d'accompagnatrices et d'accompagnateurs dans le but d'accompagner le personnel enseignant en mathématiques, de la 7^e à la 10^e année.
- La collaboration, le partage et le rehaussement des capacités du personnel en matière d'enseignement et d'apprentissage des mathématiques, de la 7^e à la 10^e année.

2. Durée du projet

- Novembre 2009 : recrutement par les conseils scolaires
- Décembre 2009 : formation de l'équipe provinciale d'accompagnateurs et d'accompagnatrices
- Janvier à juin 2010 : accompagnement dans les écoles

3. Profil des accompagnatrices et accompagnateurs

- Compétences pour développer, en équipe, un plan d'accompagnement taillé sur mesure pour les écoles ciblées
- Qualifications pour le cycle intermédiaire et/ou supérieur (didactique des mathématiques)¹.
- Hâbles à accompagner des enseignantes et des enseignants de mathématiques de la 7^e à la 10^e année : dynamisme, andragogie, passion.
- Son temps sera entièrement dévoué à l'accompagnement des écoles ciblées par son conseil scolaire.

¹ Toutes préoccupations à ce sujet peuvent être discutées avec Zineb Sebbane à zineb.sebbane@ontario.ca

4. Rôles et responsabilités

Ministère de l'Éducation de l'Ontario	Conseils scolaires	Accompagnatrices et accompagnateurs	Centre canadien de leadership en évaluation
Coordonner et financer la stratégie provinciale	Choisir l'accompagnatrice ou l'accompagnateur pour son conseil scolaire	Accompagner les enseignantes et enseignants de mathématiques de la 7 ^e à la 10 ^e année : appuyer leur cheminement (pas un rôle de supervision), partager son expertise tant sur le plan du contenu que des stratégies d'enseignement-apprentissage	Rembourser les frais encourus par les conseils dans le cadre du projet
Former l'accompagnatrice ou l'accompagnateur de l'équipe provinciale	Fournir au Ministère (zineb.sebbane@ontario.ca) le nom et le profil de l'accompagnatrice ou l'accompagnateur choisi dans son conseil scolaire avant le 7 décembre 2009	Utiliser des stratégies d'accompagnement qui répondent aux besoins particuliers de son conseil scolaire	Payer les frais de suppléance liés à la formation initiale
Former l'équipe provinciale d'accompagnatrices et d'accompagnateurs en fonction du modèle de l'enquête collaborative.	Affecter une accompagnatrice ou un accompagnateur à partir du début de l'année 2010	Élaborer un plan d'accompagnement ciblant des résultats directement liés aux besoins particuliers de son conseil scolaire	Gérer la mise en œuvre de la recherche-action en lien avec la stratégie provinciale
Encadrer le travail de l'équipe provinciale (formation, accompagnement, suivis, rétroaction, etc.)	Libérer l'accompagnatrice ou l'accompagnateur pour la formation initiale de 5 jours qui aura lieu en décembre 2009 et janvier 2010	Respecter et suivre le modèle d'accompagnement élaboré pour son conseil scolaire	Élaborer un modèle logique, un cadre d'évaluation et des outils visant à mesurer l'atteinte des résultats

<p>Cibler les ressources nécessaires pour assurer le succès de la stratégie provinciale</p>	<p>Cibler les écoles qui bénéficieront de l'accompagnement</p>	<p>Participer à la formation offerte par le Ministère</p>	<p>Évaluer la stratégie provinciale et fournir un rapport au Ministère</p>
<p>Cibler les pistes de la recherche-action en lien avec la stratégie provinciale</p>	<p>Déterminer quels sont les besoins particuliers pour son conseil scolaire en matière d'accompagnement</p>	<p>Participer activement aux rencontres mensuelles de l'équipe provinciale avec le Ministère (pratique réflexive, rétroaction, etc.)</p>	<p>Fournir des recommandations à la suite de l'évaluation de la stratégie provinciale</p>
<p>Fournir un rapport intérimaire au CODELF (nombre d'écoles engagées, priorités ciblées par les conseils scolaires, défis, succès, etc.)</p>	<p>Fournir au Ministère (zineb.sebbane@ontario.ca) le nom des écoles qui bénéficient de l'accompagnement avant le 31 décembre 2009</p>	<p>Assurer une liaison entre la coordination provinciale et les cadres de son conseil scolaire</p>	